

Les tribunes de mois de mai 2022

La Madeleine que nous aimons

INDIGNATION SANS PRÉCÉDENT

C'est une bien triste première que celle à laquelle a donné lieu le dernier conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à l'occasion duquel était voté le budget 2022. L'opposition municipale a en effet voté contre ce budget, à la fois sans aucune explication et sans aucun précédent. Si ce vote contre suscite un mélange d'incompréhension, de stupéfaction et d'indignation, c'est que le CCAS œuvre au service des plus fragiles et des plus démunis, quel que soit leur âge, en leur prodiguant les accompagnements et les aides dont ils ont besoin. Voilà donc un vote qui fera date accompagné d'un silence qui dit aussi beaucoup sur le rapport de l'opposition à la solidarité que le CCAS dispense au quotidien, concrètement et dans la proximité.

REFUS RÉITÉRÉ

Lors du Conseil Municipal du mois d'avril, l'opposition municipale n'a pas voté les concours alloués aux associations « Centre de Culture et d'Animation », « ACoLJAQ – Centre Social Christian Janssens », « La Volière », « Syndicat d'Initiative », « Scouts Unitaires de France », et « Guides et Scouts d'Europe ». L'ensemble des adhérents et usagers de ces associations intervenant dans les champs de la culture, de la solidarité, de l'animation, du lien social, de l'enfance et de la jeunesse, « apprécieront » cette attitude qui s'inscrit dans la continuité. En effet, l'an passé, l'opposition municipale avait déjà refusé d'aider ces associations madeleinoises.

AU-DELÀ DES ENGAGEMENTS

Dans notre dernière tribune, nous évoquions une des orientations du budget 2022 consistant en la diminution d'un point du taux communal de la taxe sur le foncier bâti. En faisant de cette orientation une décision lors du dernier Conseil Municipal, non seulement notre majorité respecte son engagement de ne pas reporter les effets de la suppression de la taxe d'habitation sur la taxe foncière, mais elle va même au-delà de son engagement de geler le taux de la taxe foncière sur la durée du mandat.

SOUTIEN AUX UKRAINIENS

Dans notre dernière tribune, nous évoquions les différentes formes de la solidarité de notre commune à l'égard du peuple ukrainien. Le Conseil Municipal du mois d'avril a permis de manifester de nouvelles formes de cette solidarité. Tout d'abord avec le partenariat pluricommunal mis en œuvre pour assurer le transport de dons au profit de la population ukrainienne. Ensuite avec une subvention exceptionnelle allouée au Centre Communal d'Action Sociale, en vue du déploiement d'aides facultatives à destination des familles ukrainiennes hébergées à La Madeleine. Enfin avec le don d'anciens gilets pareballes de la Police Municipale au profit de la population civile qui résiste en Ukraine.

JOUER COLLECTIF

Dans notre dernière tribune, nous sommes revenus sur la mise en œuvre du chèque énergie communal. À la suite de cette réponse locale, concrète et exceptionnelle à la précarité énergétique subie par les Madeleinois les plus fragiles, nous avons souhaité enclencher une démarche globale, structurée et durable sur le sujet, avec le lancement d'une procédure d'achat groupé d'énergies, au profit de tous les Madeleinois qui souhaiteront s'y inscrire.

BEAU PROJET

Le Conseil Municipal du mois d'avril a permis de délibérer sur la création d'un nouveau marché d'artisans et d'artistes locaux. C'est un beau projet qui viendra compléter sans le concurrencer notre marché bihebdomadaire dont la qualité est connue et reconnue au-delà de nos frontières communales. C'est aussi un beau projet parce qu'il constitue à sa façon une pierre de notre projet « Cœur de Ville » pour lequel des premières dépenses d'investissement ont été inscrites au budget municipal 2022. Enfin, c'est aussi un beau projet parce qu'il contribuera au dynamisme de notre commune et cultivera aussi son identité de « ville-village », dans une période où nous aspirons aussi à retrouver des moments d'échanges et de partage.

« La Madeleine que nous aimons »
Groupe des élus de la Majorité Municipale

Agir pour l'avenir

Le Conservatoire de musique, la Médiathèque, le Millénaire-centre de culture et d'animation (CCA) et la Chaufferie Huet constituent le fameux « carré magique culturel madeleinois » dont s'exalte la majorité municipale.

L'agenda culturel est pourtant bien mince pour un tel nom et si ce carré magique est censé incarner la santé de la culture à La Madeleine comme celui de Kaldor représente la santé d'une économie, alors il est urgent d'appeler le médecin.

En parcourant l'Agenda culturel de janvier à juin 2022, nous nous interrogeons, qu'en est-il du quatrième pilier du fameux carré magique ? La Chaufferie Huet est le fleuron annoncé de la politique culturelle de la ville avec un investissement de 5,7 millions d'euros, inaugurée après 10 ans de travaux. Cette salle polyvalente de 315 m² peut accueillir 200 personnes assises et 950 debout et s'adapter à plusieurs configurations : théâtre, expositions, concerts, séminaires. Un bel outil en somme. Mais que lui manque-t-il donc pour être la salle d'arts et spectacles annoncée ?

Une ambition culturelle à hauteur de l'investissement ! Si la majorité a souhaité compléter la salle déjà existante du CCA avec un tel écrin, c'est bien pour développer une offre culturelle plus importante ? Si non pour quoi faire ? Et pourtant, la faible densité actuelle de la programmation de spectacles, de concerts, d'expositions au regard de l'ambition initiale, la communication uniquement municipale et parfois tardive des événements nous interrogent. Tout comme l'absence d'une réelle mise en réseau avec les nombreux autres équipements culturels des communes avoisinantes pour travailler à des partenariats ambitieux et innovants.

Enfin, l'absence d'un programmateur artistique dédié, un budget bien faible au regard des possibilités de la ville, tout cela nous questionne. On voit bien le pilier mais où est la magie ? La politique culturelle madeleinoise n'est pas encore à la hauteur de ses équipements et des annonces faites. Aujourd'hui, la Chaufferie mérite de devenir enfin une véritable salle d'arts et spectacles... vivante !

Nous contacter : www.agir-avenir.org facebook.com/agiravenir59

« Agir pour l'avenir »